

COMMUNIQUE DE PRESSE

Avec la plaquette forestière, les entrepreneurs de travaux forestiers proposent une alternative de proximité pour le confort des animaux

Chaque été, les entreprises de travaux agricoles accompagnent les éleveurs pour la constitution de leurs stocks de paille pour l'hiver. Mais avec la sécheresse récurrente ces dernières années, les stocks de paille disponibles deviennent insuffisants et notamment pour les litières, indispensables au bien-être animal. Pour remédier à cette situation, les entrepreneurs de travaux forestiers proposent aux éleveurs une alternative : la plaquette forestière.

A Paris, le 26 juillet 2021 – « Impactés par la sécheresse, les volumes de paille disponibles pour les éleveurs seront plus rares et donc plus chers, il existe pourtant une solution alternative à la paille pour les litières des animaux : la plaquette forestière ! » annonce Gérard Napias, Président de la Fédération Nationale Entrepreneurs des Territoires (FNEDT). En effet, pour compenser le manque de paille sur leur territoire, les éleveurs recourent généralement à un approvisionnement longue distance. Or, dans les régions, des entreprises de travaux spécialisées proposent de la plaquette forestière, une alternative technique de proximité en mesure de se substituer à la paille. Produit initialement dédié à la filière bois-énergie pour le chauffage, la plaquette forestière est également recommandée en élevage pour ses nombreux avantages : « C'est une plaquette sèche, un produit naturel et sain : pas ou peu de poussière dans la stabulation, garanti sans plastique ou autres corps étranger » explique Robert Dieudonné, Président de la commission forêt EDT qui ajoute « elle peut s'utiliser seule en complément de la paille ». La plaquette forestière est, en effet, validée par des études de l'Institut de l'Élevage (IDELE) qui confirment que les bovins et ovins s'y adaptent très facilement.

Disponible localement grâce à un réseau d'entreprises de travaux forestiers (ETF) équipées de broyeurs et de cribles en mesure d'assurer la livraison d'un produit de qualité selon un calendrier défini avec le client, la plaquette forestière présente donc de nombreux atouts techniques. Résistante au piétinement des animaux, elle se stocke facilement. Durable et écologique, elle s'épand facilement dans les champs avec les matériels existants sans modification.

« C'est pourquoi les ETF proposent aujourd'hui aux éleveurs et à leurs fournisseurs de paille, des alliances afin de développer l'utilisation d'une plaquette forestière en élevage » annonce Gérard Napias. Afin de mettre en relation éleveurs et professionnels de la plaquette forestière, la FNEDT mobilise son réseau et met à la disposition des éleveurs intéressés par cette solution de litière innovante une adresse mail dédiée plaquettesforestieres-elevage@e-d-t.org. Ils recevront une réponse personnalisée avec des informations utiles et accès à l'annuaire des fournisseurs de plaquettes forestières à destination de l'élevage.

« Les entreprises de travaux agricoles et forestiers savent que les éleveurs ont besoin de solutions pratiques, robustes et économiques, par cette initiative les EDT confirment leur vocation à construire des solutions sur leurs territoires dès que cela est possible » conclut Gérard Napias.

Contacts presse - Agence Ressources De la Nature

Fadela Benabadi - 01 85 09 83 70 - 06 11 34 22 39 - fbenabadi@agence-rdn.com

Alexis Nebout - 01 85 09 83 77 - 06 09 49 09 78 - anebout@agence-rdn.com



A propos - FNEDT

La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle qui rassemble les entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux. La FNEDT regroupe 62 syndicats départementaux et 13 unions régionales.

Acteurs clés dans les territoires, les 21 000 entreprises de travaux emploient 124 000 actifs permanents et occasionnels (chiffres CCMSAFNEDT 2019) pour la conduite et l'entretien des machines, les travaux manuels, la gestion des chantiers, le support administratif et comptable.

La part en valeur de l'emploi dans l'interbranche agricole (production, paysage, ETARF, bois) a doublé en 10 ans.

La délégation de travaux agricoles s'est développée de manière soutenue depuis le milieu des années 1990 dans notre pays. Le nombre d'exploitations agricoles recourant à un ETA immatriculé au RCS a doublé entre 2000 et 2016.

70 % des travaux de sylviculture-reboisement et 80 % des travaux d'exploitation en France sont réalisés par des ETF pour le compte de propriétaires forestiers, de coopératives, d'exploitants-négociants, d'industries du bois, de l'Office national des forêts, de communes.

La FNEDT est adhérente de la CEETTAR (Confédération Européenne des Entreprises de Travaux Techniques Agricoles, Ruraux et Forestiers).